



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E2229

VALABLE JUSQU'AU 08/12/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1987

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURNON 6228707

Siret : 342 830 262 00016

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 8201914

Assurance Responsabilité Travaux :
ACTE IARD 1182091

Assurance Responsabilité Civile :
ACTE IARD 1182091

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : CHAZEL SARL

45 GRANDE RUE
07190 BEAUVENE

Téléphone : 04 75 29 40 02

Portable : 06 28 18 13 11

Site Internet : www.sarl-chazel.com

E-mail : contact@sarl-chazel.com

Responsabilité légale :
CHAZEL OPHELIE GÉRANTE

Fax :

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	04/02/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	04/02/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	04/02/2021
o Fenêtres de toit	04/02/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/02/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	04/02/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	04/02/2021
o Isolation des combles perdus	04/02/2021
o Isolation des planchers bas	04/02/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.